

L'école catho contre-attaque

Porté par des profs et des parents, un premier établissement secondaire devait ouvrir à Genappe. Sauf que le réseau catholique a dégainé en urgence un projet de collège sur le même terrain.

Et déterré la hache de guerre scolaire. - Texte: Harold Nottet -

Un désert secondaire. À Genappe, en Brabant wallon, il existe 13 écoles fondamentales - soit plus de 1.300 élèves - mais aucun établissement secondaire. Pas plus qu'il n'y en a dans les communes limitrophes de Lasne et de Villers-la-Ville. Ce qui représente un territoire plus vaste que la ville de Namur, par exemple. Laquelle compte plus de 20 écoles secondaires. Une tare qui oblige les parents à envoyer leurs enfants à Nivelles, Wavre, Louvain-la-Neuve ou Braine-l'Alleud. Avec parfois près d'une heure de trajet à la clé. Juste pour l'aller.

"Alors, un jour, sur le parking d'une réunion louveteaux, on a décidé de créer notre propre école, se souvient Frédéric Chomé, un parent hyperactif de la commune dont les enfants sont scolarisés à l'École ouverte d'Ohain. L'idée étant d'ouvrir un établissement secondaire basé sur la méthode Freinet qui permettrait d'assurer une continuité avec ces écoles à pédagogie alternative." Une double bonne idée puisque ces méthodes d'enseignement ont de plus en plus la cote chez les néo-ruraux brabançons. Et que l'on trouve déjà des primaires à pédagogie Freinet, Steiner ou Decroly dans les communes de Genappe, Lasne et Court-Saint-Étienne. L'engouement pour ce projet NESPA (Nouvelle école secondaire à pédagogie active) ne s'est d'ailleurs pas fait attendre. Soutenu par la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (FELSI), l'école comptabilise déjà 387 élèves et 60 professeurs préinscrits et compte élire domicile dans l'ancienne sucrerie de la commune, sur un terrain que la Région wallonne est disposée à lui louer. Reste que ce projet déposé en mars 2015 prend la poussière sur le bureau de Marie-Martine Schyns (cdH), la ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un dossier à l'arrêt malgré la carte blanche interpellante du sociologue et ex-enseignant genappien Yves Patte dans *La Libre*, la pression de trois députées wallonnes (MR, PS et Écolo) et la motion votée à l'unanimité par le conseil communal de Genappe pour réclamer l'ouverture d'une école secondaire. *"Ce dossier ne pourra être traité par le gouverne-*

ment qu'après l'adoption de la nouvelle définition des zones en tension démographique, nous répond l'attaché de presse de la ministre. Par ailleurs, il n'existe à ce jour aucun dossier complet de projet d'école." Une réponse qui ne convainc pas le collectif NESPA. D'autant qu'un courriel du chef de cabinet de la même ministre, que nous avons pu consulter, certifie que ce dossier est bien... complet. *"Si Madame Schyns n'a pas mis le projet au placard, poursuit Frédéric Chomé, on l'a en tout cas sérieusement ralenti... Et qu'elle ne vienne pas nous dire que cette étude sur les déserts scolaires manque au dossier alors que c'est elle qui n'a pas respecté les délais."* Un décret impose en effet au gouvernement de la Fédération de mettre à jour, tous les trois ans, cette étude sur les classes manquantes. Une étude dont on attend toujours les résultats.

Mystérieux plan B

Mais voilà que les choses semblent s'accélérer. Miraculeusement? En octobre dernier, un second projet d'école secondaire sort du bois. Un plan B surprise baptisé Collège archiépiscopal Père Damien, soutenu par le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) et pavé, lui aussi, de bonnes intentions: immersion linguistique et filière sciences axée sur l'environnement. Le projet ne se contente pas de cibler la même commune, il convoite carrément le même terrain. La même oasis dans ce désert scolaire.

En Brabant wallon, 75 % des écoles secondaires sont catholiques.

“C’est du jamais vu!, s’insurge encore Frédéric Chomé. Vous imaginez cela à Bruxelles? Qu’un Pouvoir organisateur (PO) trouve un bâtiment pour y ouvrir une nouvelle école et que, subrepticement, un autre dépose un dossier pour la même adresse?” Un choc frontal difficile à mettre sur le compte du hasard. D’autant que Fernand Gillet, administrateur au SeGEC, a déclaré qu’il n’était pas au courant du premier projet alors que, d’après nos informations, le dossier déposé par le Collège Père Damien mentionne pourtant l’octroi de ce terrain à une autre école... *“Si ce n’est pas une guerre scolaire, cela y ressemble fort!”*, embraie André Dubois, conseiller PS à Genappe. Avant de rappeler que l’ancienne école communale où il enseignait a fermé ses portes au milieu des années 90 *“sous la pression de la majorité catholique de la commune”*. Et aujourd’hui? Du côté du Centre d’action laïque (CAL), on redoute en tout cas l’influence du tout-puissant SeGEC auprès du ministère. *“Est-ce une saine concurrence?”, s’interroge Henri Bartholomeeusen, président du CAL. Nous pouvons en douter. D’autant que le projet de Collège archiépiscopal, qui viendrait aggraver le déséquilibre entre enseignement confessionnel et pluraliste en Brabant wallon, ne couvre que... les deux premiers degrés du secondaire. Ce qui signifie qu’après deux ans, les élèves seront dirigés vers les autres établissements catholiques de la région.”*

Le projet NESPA, quant à lui, prévoit à terme de couvrir le cycle secondaire complet. *“D’un côté, compare Anne Beghin, chef de file Écolo à Genappe, on a un projet défini, ultra-motivé, porté par des profs et des parents, qui assurerait la continuité avec notre école primaire en pédagogie active et permettrait de créer un pôle éducatif de qualité dans l’entité. Loïn de cet enseignement traditionnel inefficace et inégalitaire. Et de l’autre? On a un plan B dont on ne sait rien.”*

Marie-Martine Schyns a-t-elle fait exprès de faire traîner ce dossier? *“En tout cas, remarque Frédéric Chomé, quand on l’a rencontrée, elle a déploré qu’il s’agissait encore d’un projet de la Felsi” et “qu’il en faudrait d’autres pour l’équilibre des réseaux”...* En Brabant wallon, rappelons pourtant que 75 % des écoles secondaires sont catholiques. Une croissance qui s’explique notamment par le refus d’octroyer, ces vingt dernières années, des autorisations pour ouvrir de nouvelles écoles en Wallonie. Ce qui a surtout bénéficié aux établissements catholiques qui en ont profité pour

s’agrandir. Et booster leurs subsides. *“L’Église a gagné la guerre scolaire, il n’y a pas photo. Alors pourquoi se fritter pour une école en Wallonie?”* Parce que l’Église, visiblement, n’est pas prête à lâcher du lest. Et gare aux brebis galeuses... *“Quand le SeGEC a appris que je soutenais le projet NESPA, je me suis fait sérieusement taper sur les doigts!, nous confie un directeur d’école primaire catholique de la région. Mais à quelle époque vivons-nous?”*

Un projet deux en un?

Lors d’une récente rencontre avec le ministre cdH, nous l’avions sondée sur cet engouement pour les pédagogies alternatives. Elle l’avait balayé d’un revers de la main. *“Cela reste très marginal.”* Ce qui est vrai. En Wallonie - bien à la traîne à ce niveau par rapport à la Flandre et à nos voisins européens -, les enfants scolarisés dans ces “autres écoles” représentent à peine 1 % des élèves. Pour le moment. Car la très mauvaise cote de notre enseignement dans la classe européenne - et le fiasco quasi annoncé du Pacte d’excellence - interpelle de plus en plus de parents. Et l’on trouve aujourd’hui des projets d’écoles à pédagogie active un peu partout en Belgique. Y compris dans les quartiers populaires du nord de Bruxelles, par exemple. Preuve que ces autres écoles ne se résument pas à des boîtes à bobos non subventionnées.

À Genappe, il y aura une école secondaire. C’est en tout cas l’opinion du Conseil général de concertation de l’enseignement secondaire dont l’avis doit permettre à Marie-Martine Schyns de prendre sa décision. Celui-ci a validé les deux projets. Reste à savoir lequel l’emportera. À moins de les

autoriser tous les deux? Aucun protagoniste de cette bataille ne semble en tout cas opposé à ce cas de figure. D’autant que la fameuse étude sur les tensions démographiques scolaires ne sera pas un scoop et légitimera très probablement la création de deux écoles secondaires dans la région. Même si certains ne pourront s’empêcher de voir dans ce nouveau compromis à la belge l’écrasante influence du réseau confessionnel. En revanche, si la ministre choisit de privilégier le plan B, elle niera non seulement l’avis - unanime - du Conseil de la commune hôte et la demande de centaines de parents, mais elle s’opposera également à la liberté de choix que le Pacte scolaire leur accorde. Une vraie déclaration de guerre. ✱

Peace à la guerre scolaire

Et si c'était ça la solution? Pour éteindre le feu de la guerre scolaire et proposer la pédagogie la plus complète, certains préconisent la voie du milieu. C'est le cas des écoles "Plurielles" qui ouvriront leurs classes de secondaires à Molenbeek dès la rentrée prochaine. Des établissements à pédagogie alternative, destinés donc à replacer l'élève au centre du processus éducationnel, à lui redonner la parole et proposer un enseignement qui fasse sens pour lui. Mais ces écoles sont surtout novatrices parce que leur pouvoir organisateur est composé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, de celle de Molenbeek, de l'ULB et d'une ASBL de parents. Autrement dit, une conjugaison des réseaux officiel, communal et libre. Une première historique!

CRÉER SON ÉCOLE? PAS IMPOSSIBLE MAIS...

Recruter des profs hyper-motivés et des élèves pose rarement problème. C'est après que les choses se compliquent.

Créer sa propre école est loin d'être une sinécure. À commencer par le financement. Ouverte il y a trois ans, l'École à orientation Steiner (EOS) d'Etterbeek, par exemple, a dû lancer ses maternelles sous le mode privé avant d'être subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec un minerval de départ - 3.500 euros par an - plutôt dissuasif. Reste aussi à assurer la soudure entre les dépenses d'investissements et les premières rentrées. À Uccle, l'École Active a ainsi dû recourir à un crédit obligataire - moins cher et moins contraignant que le crédit traditionnel - pour assurer ce pont.

Pourquoi ne pas lancer une école subventionnée? *"Les normes sont assez contraignantes, nous expliquait Anne-Bénédicte Bailleux lors de l'ouverture de son école EOS. Comme le fait de ne pas s'implanter dans un rayon de 2 km d'une autre école du même réseau ou avoir, par exemple, un minimum de 50 inscriptions dès la première année, 80 l'année suivante et 110 la troisième, etc."* Sans compter qu'il faudra attendre cinq ans avant de pouvoir bénéficier de l'entièreté des subsides. Reste enfin à trouver le lieu propice à ce nouvel envol scolaire. Pas vraiment une mince affaire, non plus. *"On a été voir la commune mais on n'a reçu aucun soutien. Pire, ils nous ont même conseillé d'aller chercher dans le centre de Bruxelles alors que notre projet nécessite un cadre naturel"*, poursuit l'équipe de l'EOS. Sans oublier toutes les règles d'urbanisme, qui interdisent d'enlever du logement à Bruxelles, par exemple, ou d'utiliser des bureaux. Si on a la possibilité de bâtir une école sur un terrain vierge, en revanche, on notera que les loyers des baux emphytéotiques octroyés par les Régions aux projets scolaires ne dépassent pas l'euro symbolique. C'est du moins le cas pour les établissements catholiques.

Autre info méconnue: en ce qui concerne la mobilité, les TEC sont obligés de fournir une solution de transport à chaque élève d'une nouvelle école. Ceci dit, si créer un nouvel établissement scolaire peut ressembler à un chemin de croix, peu de pouvoirs organisateurs le regrettent. À l'instar de l'EOS d'Etterbeek qui ouvrait son premier jardin d'enfants il y a trois ans et compte aujourd'hui quatre maternelles et bientôt trois classes de primaires. *"Et on croule sous les demandes!"*